JOURNAL DE MONAGO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS:

Monaco — France — Algérie — Tunisie Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr. Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS:

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 15 janvier, M. le docteur Ernest Caillaud est autorisé à accepter et à porter la Croix de Commandeur de l'Ordre du Christ qui lui a été conférée par S. M. le Roi de Portugal.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

LL. AA. SS. le prince et la princesse Batthyany-Strattmann sont arrivés jeudi a Monte-Carlo, où ils passeront une partie de l'hiver.

Dans un interview que publie le journal Les Sports, le Ministre de la Marine de France a déclaré que l'adoption du moteur à explosion pour les embarcations de service, rendra de très grands services à la marine.

Après avoir défini le rôle des vedettes d'escadre, appelées à figurer cette année pour la première fois dans le Meeting de Monaco, M. Thomson a ajouté qu'il se félicitait d'une collaboration aussi généreuse et aussi intelligente que celle de l'International Sporting Club.

« Je veux, a ajouté le Ministre, reconnaître, de mon côté, cet effort désintéressé des organisateurs du meeting de Monaco et je désire m'y associer. Je vous donnerai donc une très belle œuvre d'art inédite que j'ai vue, je vous la ferai porter lorsque je l'aurai àcquise, et vous la remettrez en mon nom au gagnant de la course de vedettes d'escadre automobiles.

« Ce prix, que je vous donne avec le plus grand plaisir, sera le prix du ministre de la marine française.

« Maintenant, recommandez bien aux constructeurs de faire des embarcations solides, tenant bien la mer, aménagées pour le service que nous en attendons. Si les constructeurs réalisent ces desiderata, la marine sera pour eux une bonne cliente car elle a besoin de vedettes automobiles faciles à conduire et ne demandant que peu d'hommes pour les armer. »

On sait quel succès obtient le Concours hippique qu'organise la Société du Cap-Martin. Ces manifestations auront cette année un éclat d'autant plus grand, qu'elles vont prendre un caractère international.

A la suite des démarches faites par les hommes dévoués qui président aux destinés de l'excellente association sportive, M. le Ministre de l'agriculture de France vient, en effet, d'autoriser que le concours de 1907 soit international. Le Comité a décidé, en outre, que le prochain concours comprendra 5 journées au lieu de 4. Elles s'étendront du 15 au 22 avril.

L'élément militaire sera largement représenté à ces passionnantes épreuves : les officiers des 12e, 13°, 14°, 15°, 16°, 17° et 18° corps d'armée ont été autorisés par le ministre de la guerre à y prendre

Le cadre du Cap-Martin se prête admirablement au concours hippique; le succès, l'an dernier, en fut énorme. Nul doute qu'il ne dépasse encore, cette année, les prévisions de ses actifs organisateurs.

D'après les chiffres de l'Etat-Civil de la Mairie de Monaco, l'état des naissances, des mariages et des décés dans la Principauté au cours de ces deux dernières années.

L'Etat-Civil a inscrit pour l'année 1906, 432 naissances, comprenant 217 garçons et 215 filles. Voici par nationalités comment se partagent ces naissances: 267 italiennes, 128 françaises, 18 monégasques, 7 suisses, 4 belges, 2 anglaises, 2 allemandes, 1 suédoise, 1 autrichienne, 1 espagnole, 1 russe.

C'est dans les colonies italiennes et françaises, on le voit, que le chiffre des naissances est le plus

Il a été fait pendant la même année de 1906, 252 publications de mariage; il a été procédé à 90 mariages; il y a eu 278 décès.

L'année 1905 accusait : 390 naissances, 240 publications de mariages, 72 mariages, 297 décès.

Si nous comparons les chiffres de l'état-civil de ces deux dernières années, nous constatons que l'année 1905 accuse sur sa devanciere 42 naissances en plus.

12 publications de mariages en plus.

18 mariages en plus.

19 décès en moins.

La mortalité, on le voit, est en décroissance, alors que le chiffre des naissances augmente. Voilà qui témoigne des excellentes conditions sanitaires de notre pays.

La baronne de Reuter, la femme du regretté fondateur de la puissante agence anglaise d'informations, est arrivée à Monte Carlo à l'hôtel Métropole, où elle passera la saison.

La baronne de Reuter a longtemps figuré parmi les hivernantes fidèles de Nice où elle possédait, sur la promenade des Anglais, une villa qui était un centre artistique des plus appréciés par l'élite aristocratique habituée de la maison.

La baronne de Reuter est accompagnée, dans sa villégiature, par Lady Darcy.

M. Henry Bernstein, le jeune et célèbre auteur du Voleur qui a obtenu, hier soir, un si grand succès au théâtre de Monte Carlo, est venu pour assister aux représentations de sa pièce.

Le célèbre ténor de l'Opéra, M. Saléza, vient d'arriver à Monte Carlo où il s'est installé pour I rôle de Catherine, la servante d'auberge, avec un

plusieurs semaines avec Mme Saléza. L'excellent artiste, qui se trouve en pleine possession de ses moyens vocaux, a été choisi par le maître Bruneau pour créer sur la scène de Monte Carlo un des principaux rôles de son œuvre inédite, Naïs Micoulin, drame lyrique en 2 actes, tiré du roman populaire d'Emile Zola, qui sera un des évènements de notre prochaine saison lyrique.

Ajoutons qu'avec Saléza, Naïs Micoulin aura pour principaux interprètes M^{11e} Grandjean et M. Renaud.

THÉATRE DE MONTE CARLO

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Pénétré de cette vérité, l'habile directeur du théâtre de Monte Carlo avait mis au programme de la semaine passée les deux œuvres les plus différentes qu'on puisse imaginer.

Miquette et sa mère, c'est du plus pur esprit parisien, très brillant, très alerte, avec des mots très fins sur une observation qui ne l'est pas toujours. Si l'émotion s'y glisse quelquefois, c'est de l'émotion qui se raille elle-même et qui, moitié pudeur moitié coquetterie, se dissimule sous un sourire.

Le Vieil Heidelberg a la gaîté plus bruyante et la tristesse moins discrète. La sentimentalité allemande s'y étale avec une complaisance naïve. Mais la pièce emprunte à cette naïveté même le charme enveloppant qu'on trouve aux mœurs et aux légendes d'Outre-Rhin. Elle séduit et s'impose surtout parce qu'il n'est pas de source plus profonde et plus abondante de mélancolie que les sentiments sur lesquels son action se développe.

Ce n'est pas, en effet, autre chose que le thème du Lac ou de la Tristesse d'Olympio, que M. Forster a mis à la scène : la fuite irréparable du temps, la cruelle mélancolie qui émane des endroits où l'on a été heureux. Ajoutez-y, si vous le voulez, le sujet du Moïse de Vigny, l'isolement auquel sont condamnés ceux que leur génie ou leur situation sociale a placés au-dessus du reste des hommes :

Seigneur, vous m'avez fait puissant et solitaire, Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre.

Voilà ce qui a permis à l'auteur de construire cinq actes sans longueur, ni hors d'œuvres sur les amours d'un jeune prince avec une fille d'au-

Les deux pièces ont été remarquablement jouées, comme il est d'usage au théâtre de Monte Carlo. Miquette, c'était M11e Marie Lecomte, particulièrement heureuse dans les passages où la gaieté malicieuse se tempère d'émotion. Mme Darcourt a été tour à tour digne et frivole à souhait. M. Guy a composé avec son art ordinaire un personnage caricatural et touchant de vieux comédien. M. André Dubosc a été d'élégante allure dans un rôle de vieux beau, et M. Berthelier d'une timidité fort amusante en amoureux transi.

Dans l'interprétation du Vieil Heidelberg, il faut mettre hors de pair Mile Sylvie qui a joué le

entrain charmant et un tact remarquable. Il fallait rendre explicable le caprice du jeune prince sans affadir le personnage; M^{lle} Sylvie y a très heureusement réussi. Elle est restée franchement peuple et a cherché justement dans ce caractère toute sa puissance de séduction. M. Signoret a interprété avec un art très savant le rôle de Lutz, le valet de chambre glorieux de sa servitude. M. Chelles a été plein de bonhomie touchante sous les traits du docteur Juttner. M. Clerget, plein d'autorité hautaine en premier ministre. Les autres rôles ont tous été tenus avec beaucoup de talent.

Les matinées théâtrales du Palais des Beaux-Arts obtiennent le plus vif succès auprès du public. Les habitués de la coquette petite salle ont eu la primeur d'un ballet pantomime, le Maître à danser de MM. Paul Franck et Edouard Mathé. Les auteurs, ainsi que leurs ravissantes interprétes M¹les Mante, y furent chaleureusement applaudis. Les charmantes danseuses n'obtinrent pas un moindre succès dans la Cruche cassée, pantomime de MM. Duboc et Contesse.

M^{11e} Lanthenay a dit avec une rare perfection quelques mélodies de son répertoire qui ont été couvertes de bravos.

CONCERTS

Au 9º Concert classique, l'orchestre du Casino, sous la magistrale direction de M. Jehin, a fait applaudir l'ouverture du Coriolan, de Beethoven; la Symphonie Fantastique, de Berlioz, composition à programme, mais où brillent néanmoins de grandes et émouvantes beautés purement musicales; le poème symphonique de Rimsky-Korsakow, Sadko, qui a été rendu supérieurement et dont le coloris est d'une richesse extraordinaire; le Scherzo Capriccioso, de Dworak, parfait de forme; enfin la prodigieuse et admirable Incantation du feu de la Walhyrie.

Au Concert moderne de dimanche, un public nombreux, malgré la sollicitation d'une journée exquise et l'attrait des courses de Nice, a vivement applaudi l'exécution magistrale des œuvres classiques portées au programme et fait un succès particulier au compositeur Alexandre Pomé et à la cantatrice M^{me} Egraz.

Tribunal Supérieur

Dans ses audiences des 15 et 17 janvier 1907, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes:

Maillan, François-Antoine, né à Grasse (Alpes-Maritimes, le 20 mars 1877, cultivateur, demeurant à Grasse, huit jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Plasse, Maurice-Charles-Henri, né à Paris (Seine) le 22 juin 1875, artiste dramatique, sans domicile fixe, six jours de prison pour mendicité;

Vassallo, Charles, né à Villafranca (Italie) le 11 octobre 1873, maçon, demeurant à Beausoleil (Alpes-Maritimes), quinze jours de prison pour coups et blessures volontaires;

Prenassi, Ange, ne à Sedegliano (Italie) le 12 janvier 1843, négociant, demeurant à Beausoleil (Alpes-Maritimes), 16 francs d'amende, pour tenue d'un débit de vins et boissons sans autorisation;

Roux, Joseph-Marius, né à la Trinité-Victor (Alpes-Maritimes) le 10 septembre 1890, laitier, demeurant à Laghet, 50 francs d'amende pour mise en vente de denrée alimentaire falsifiée. Son père a été déclaré civilement responsable;

Alavena, Antoinette-Magdeleine, dite Marie, épouse Ardisson, née à Pigna (Italie) le 13 février 1879, laitière, demeurant à Beausoleil, 50 francs d'amende pour mise en vente de denrée

alimentaire falsifiée. Son mari a été déclaré civilement responsable;

Girolo, Jean-Joseph, né à Brozolo (Italie) le 1er juillet 1865, cocher, demeurant à Monaco, 25 francs d'amende pour blessures par imprudence. Son patron a été déclaré civilement responsable.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, 43 tireurs ont pris part au tir. Le *Prix des Myosotis*, handicap, a été gagné par M. Viganego (26 m. 1/4), tuant 7 sur 7, premier; MM. Chase (25 m. 1/2) et Erskine (25 m. 1/2), tuant 6 sur 7, partagent les deuxième et troisième places.

La poule a été gagnée par MM. Moncorgé, V. Pennell.

Le *Prix des Hortensias*, handicap, a réuni, jeudi, 42 tireurs. MM. H. Fraser (28 m.) et E. Hileret (22 m.), tuant 9 sur 9, partagent les deux premières places; M. d'Aubigny (27 m. 1/2), tuant 8 sur 9, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Castadère, Fadini, H. Fraser, comte T. de Gramedo, Journu.

Hier, 44 tireurs ont pris part au *Prix de l'Adour*, handicap. Il a été gagné par M. Bradley (27 m.), tuant 9 sur 9; MM. Nivière (25 m. 1/2) et capitaine Stratford (22 m.), tuant 8 sur 9, partagent les deuxième et troisième places.

La poule a été gagnée par M. Donald.

Mercredi 23 janvier. — Prix Roberts (hand.), 1,000 fr. Vendredi 25 janvier. — Prix du Minho (distance fixe), 1,000 francs.

Lundi 28 janvier. — Prix Schiannini (hand.), 1,000 fr. Mardi 29 janvier. — Prix de Février (hand.), 1,000 fr. Mercredi 30 et jeudi 31 janvier. — Grande Poule d'Essai (distance fixe), 3,000 fr. et une Médaille d'Or.

Vendredi 1er février. — Prix des Dalhias (handicap), 1,000 francs.

Samedi 2 février. — Prix des Clématites (handicap), 1,000 francs.

Lundi 4, mardi 5 et mercredi 6 février. — Grand Prix du Casino (distance fixe), un Objet d'Art et 20,000 fr.

Jeudi 24 Janvier 1907, à 2 heures et demie 10° CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE sous la direction de M. Léon JEHIN

 $Rap sodie \ \ Cambod gienne..... Bourgault-Ducoudray.$

SUR LE LITTORAL

De Nice

M. de Nelidoff, ambassadeur de Russie à Paris, a quitté Nice pour rejoindre son poste.

M. de Nelidoff passera encore quelque temps dans

M. Bérard, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, est arrivé à Nice.

M. Gotteron, sénateur, est arrivé à Nice.

M. A. Lecomte du Nouy est de retour en la villa « Malaribba », à Villefranche-sur-Mer.

Un grand concert de charité sera donné le jeudi 31 janvier, au profit de l'Œuvre des fourneaux économiques de Nice.

Un Comité de dames patronesses vient de se constituer et prépare un programme qui s'annonce comme devant avoir un brillant succès.

Les élèves de la salle d'armes Michel se réunissaient, jeudi soir, en un banquet servi au restaurant de la Belle Meunière. Au cours de ces agapes cordiales, des toasts à la plus grande gloire de l'escrime furent prononcés par

MM. le comte Albert Gautier, le maître Michel et Georges Maurevert.

Parmi les escrimeurs qui prenaient part à ce banquet, nous avons remarqué:

Le comte Albert Gautier et M. Laroze, présidents; MM. Astruc, Audoin, Capecchi, Clément, de Saint-Cyr, Dalgoutte, Duquet, D. Durandy, Durand, Faraudi de Châteauneuf, Gastner, Th. Krossilchichoff, Georges Maurevert, Mari, comte de Pisançon, Ossola, Padovani, Palmieri, Pelissier du Besset, Pellequer, baron Petiet, Piccioni, Quaranta, Rajon, A. de Romilly, de Ripert d'Alauzier, Risso, Paul Salvi, les maîtres Michel, Lézard et Lauly.

Les courses de Nice se sont poursuivies cette semaine au milieu du plus brillant succès. Rarement le bel hippodrome du Var avait rassemblé tant d'élégances et tant de notabilités sportives et mondaines.

La matinée dansante organisée dimanche par le Comité des Fêtes a obtenu le plus vif succès au Casino Municipal de Nice.

De Menton:

M. Maurice Hennequin vient d'arriver à Menton.

De Beaulieu:

Le Prince Alexandre de Hohenlohe, ancien gouverneur de la Haute Alsace, est arrivé à Beaulieu où il s'occupe de l'aménagement de sa nouvelle villa La Belle Fleur.

De Villefranche:

Le cuirassé Iéna, battant pavillon du contre-amiral Mancéron, le Gaulois, le Du Chayla, de l'escadre française de la Méditerranée, qui se trouvent en ce moment au Golfe-Juan, viendront dans une dizaine de jours prendre leur mouillage à Villefranche.

Le yacht de guerre anglais Enchantress, de l'Amirauté, est arrivé dans la rade de Villefranche venant de Naples.

A bord de ce superbe navire se trouvent plusieurs lords. Il a un équipage de 200 hommes et il est commandé par le capitaine de vaisseau Sheppart. Il séjournera dans nos eaux jusqu'à lundi prochain pour se rendre ensuite à Gibraltar.

Lettre de Paris

Paris, 21 Janvier 1907.

Ce fut une belle séance. L'auteur des Morts qui parlent recevait sous la coupole l'auteur des Déracines. Celui-ci fit, selon l'usage, l'éloge de son prédécesseur. Mais le hasard, ironique comme un discours d'académicien, avait voulu que ce prédécesseur fût José Maria de Heredia. M. Barrès, qui se vante volontiers de ne pouvoir pénétrer aucune âme étrangère, dut expliquer le talent de ce cubain descendu d'espagnols. Son traditionnalisme dut rendre hommage à l'exotisme des Trophées. Il ne le fit pas tout à fait sans réticences. Parlant de l'enfance de son prédécesseur, il nous dit:

- « Un jour de sortie, comme le collègien se promenait dans Senlis avec M. Fauvel, ils croisèrent un homme, vêtu d'un manteau rouge, qui tenait sous son bras une volaille. Ce bizarre personnage leur dit en s'éloignant à grands pas : « Je vais sacrifier un coq à Esculape. » C'était Gérard de Nerval.
- « Gérard, en ce temps-là, parcourait les bords de l'Oise, pour composer Angélique et Sylvie, purs chefs-d'œuvre dont la perfection est peut-être la plus opposée à la perfection des Trophées. Et cet enchanteur avait reconnu, d'un coup d'œil, que ce collègien au type exotique méritait d'entendre parler des dieux, mais de ceux-là qui sont communs à tous les humanistes, plutôt que des divinités particulières à nos pays de l'Ile-de-France. »

Ainsi M. Barrès refuse d'admettre le descendant des Conquistadores au culte de nos dieux domestiques. Et ce n'est pas tout à fait sans raison, tant il reste de castillan dans le verbalisme sonore, dans l'imagination éclatante et sans nuances du poète.

M. Barrès le déclare en termes exprès:

« C'est vrai que son univers se circonscrit à l'horizon qu'embrasse le regard d'un humaniste; il s'est presque renfermé dans les civilisations classiques, la grecque et la romaine, et dans la Renaissance. Et quelques-uns éprouvent du malaise de ne pas sentir dans son œuvre les attaches locales, les racines françaises de la poésie. Mais qu'il se rassure: son instinct l'a très heureusement averti. Il n'était pas né pour être un Mistral qui laboure et fait fleurir une terre française. Cet étranger, pour son bien et pour le nôtre, a rempli son meilleur emploi. Entre ses deux parrains, Ronsard et Chénier, il est venu nous offrir les Espagnes qu'il portait en lui. Nous le payons de gloire et d'amitié. »

Pourtant M. Barrès n'aurait-il pas pu admettre l'auteur des *Trophées* dans la famille française au moins à titre de parent par alliance?

On peut en effet trouver chez Heredia la trace de sa double influence ancestrale. La sève qui a nourri la floraison des *Trophées* est montée de la racine normande comme de l'espagnole.

On sait que l'arrière-grand-père maternel de Heredia était un normand dont sa fille a fait revivre le nom dans les lettres.

L'influence espagnole est trop visible dans l'œuvre du poète pour qu'il soit besoin d'y insister. Mais on peut supposer, sans être trop aventureux, qu'elle est complétée et confirmée par l'influence normande. Le goût des rythmes arrêtés, des contours précis, le culte du mot juste, de la forme définitive sont, semble-t-il, la marque originale des écrivains normands. Les strophes de Malherbe et les vers maximes de Corneille s'apparentent à la phrase indestructible de Flaubert, au langage solide et nu de Maupassant. Envisagé sous cet angle, Heredia est bien de leur famille, et c'est à bon droit que « le fils des Conquistadores repose sous le ciel où le vent dispersa les cendres de Jeanne d'Arc ».

M. de Vogue ne semble pas d'ailleurs partager la foi de M. Barrès dans les vertus du traditionnalisme provincial et la nécessité de ne puiser la force de son inspiration qu'au sol natal. Il plaisanta agréablement les théories décentralisatrices du récipiendaire:

« Il y avait à Nancy, vers la fin du second Empire, un M. Raudot qui eut son heure de célébrité. Il s'était fait le promoteur d'une ligue de décentralisation. Il voulait rappeler la vie dans les centres provinciaux, y retenir les énergies locales. Thèse ancienne, très sage, et qui procure parfois à ses apôtres le plaisir de réussir à Paris. Vous étiez né trop tard pour vous enflammer à la prédication de M. Raudot. Sa ligue disparut avec l'Empire, qu'elle se proposait de saper, si je me souviens bien de ses instructives brochures. On continua de se déraciner sans remords. Vous suivîtes l'exemple commun, monsieur; et c'est tout bénéfice pour les lettres françaises que vous soyez venu faire à notre Paris l'offrande heureuse de vos vingt ans. »

Et plus loin, à propos des Déracines: « Vous nous parliez tout à l'heure de la Normandie: je ne pouvais m'empêcher de songer qu'ils furent d'exemplaires déracinés, ces grands Normands qu'une barque amenait des fjords scandinaves et jetait sur toutes les côtes, toutes les mers, toutes les îles. Accordez-moi que s'ils n'eussent pas été de perpétuels errants, quelques belles pages manqueraient à l'histoire du monde, et quelques éléments essentiels à la formation du type français. »

Il le loue de son amour pour la Lorraine. Mais il le raille du scrupule qui l'empêche de se laisser aller au charme de l'*Iphigénie* de Gœthe.

Puis, après avoir un peu démoli en détail toute l'œuvre du nouvel académicien ou du moins ce qui en constitue le fond, il en fait, suivant l'usage de la maison, l'éloge en bloc. Et il s'arrête, avec les signes du plus pur ravissement, devant l'un des ouvrages les moins réputés du patient, ce qui est une aimable manière de dédaigner la réputation des autres :

« J'ai gardé pour la fin une prière: je l'adresse à tous ceux qui m'entendent: qu'ils lisent et relisent les Amitiés françaises. Vous avez écrit des livres plus vantés; permettez que je fasse de ce dernier le chefd'œuvre selon mon goût. Vous vous penchez sur votre enfant; plus obsédant que jamais, le bruit qui vous épouvantait à son âge, le bruit du pas de leurs chevaux vous revient à l'oreille et au cœur. Vous habituez cet enfant à prendre les leçons des morts qui règlent souverainement toutes nos œuvres. « Les Morts! Ils nous empoisonnent! » disait le jeune Ennemi des lois. C'est

souvent vrai. Il leur fait maintenant amende honorable d'un mot magnifique : « Nos Seigneurs les morts! » Je vous envie cette belle expression d'une vérité qui nous met si parfaitement d'accord. »

Et si l'on s'étonne de cette complaisance, c'est qu'on ne se rend pas compte que l'auteur des *Morts qui* parlent se trouve devant un portrait qui le flatte.

Ces jeux d'esprit furent encouragés par les applaudissements des mains les plus belles comme des plus savantes. Car ce fut une brillante séance et très académique.

LA VIE SCIENTIFIQUE

Un navire arrivé à Queenstown après avoir doublé le Horn déclare avoir failli périr au sud du cap dans une collision avec un formidable iceberg, montagne de glace flottante à laquelle son livre de bord attribue près de 500 mètres de haut avec une surface flottante de plusieurs kilomètres carrés. On peut juger de l'importance d'une pareille masse flottante, véritable banquise et iceberg tout à la fois, en considérant que pour conserver leur équilibre dans l'eau salée, dont la densité est plus forte que celle de la glace, ces montagnes de glace plongent dans l'eau d'une hauteur double de celle que l'on voit émerger: il y avait donc environ 1,000 mètres de glace en épaisseur au-dessous de la flottaison. Le navire un quatre-mâts - eut toutes les peines du monde à fuir et à s'écarter de la route de cette montagne en dérive. D'une façon générale, ces grands déplacements de glace, au pôle Nord comme au pôle Sud, coïncident toujours avec des vicissitudes météorologiques importantes; on peut y voir une concordance avec l'hiver capricieux et relativement doux de cette année.

On peut faire tout ce que l'on veut avec la caséine dont on se contenta pendant si longtemps de faire du fromage. Le tissage l'utilise comme apprêt; mélée à de la chaux, elle fournit le « ciment de tonnelier »; unie au borax, elle donne de la « colle à bouche »; elle sert à imiter l'ébonite, la corne et l'écume de mer.

Voici que l'on en a breveté une nouvelle préparation pour imiter l'ivoire et la nacre.

Cela se nomme la « cornalithe ». Elle s'obtient en faisant macérer de la caséine pendant vingt-quatre heures dans une solution fortement alcoolique et légèrement glycérinée de sulfate de soude; ensuite on ajoute du camphre et l'on a une matière plastique qui ressemble à de la nacre; ou bien on ajoute du blanc de zinc et l'on dirait tout à fait que c'est de l'ivoire. Les objets que l'on fabrique avec cette matière sont moulés à chaud sous pression, puis durcis et fixés, en quelque sorte, par un long séjour dans une solution bisulfitée d'aldéhyde formique.

Les coquillages ne se consoleront jamais d'avoir ainsi laissé surprendre leur secret de fabrication de la nacre, et les éléphants seront sans défense contre une concurrence pareille. Mais avec les chimistes il faut s'attendre à tout : leurs ressourses sont inépuisables.

L'Administrateur-Gérant : L. Aureglia

Etude de Mº Eugène CARRIÈRE, licencié en droit, notaire à Monaco.

Suivant contrat passé devant M° CARRIÈRE, notaire à Monaco, le sept janvier mil neuf cent sept, transcrit au Bureau des hypothèques de Monaco le neuf janvier suivant, vol. 99, n° 21, Monsieur Jean-Antoine Brosio, tailleur d'habits, et Madame Joséphine Roccia, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, section de Monte Carlo, Buckingham-Palace, ont vendu à M. Emmery-Edouard-Eugène Blin, docteur en médecine, médecin en chef des Asiles de la Seine, demeurant à l'Asile de Vaucluse (Seine-et-Oise):

Une maison élevée de trois étages sur rez-de-chaussée, située à Monaco, section de la Condamine, boulevard Charles III, n° 25, édifiée sur un terrain de la contenance approximative de deux cent dix-sept mètres carrés quarante décimètres carrés, cadastrée n°s 130 et 131, sec-

tion A, et confrontant du nord et de l'ouest l'acquéreur, de l'est un chemin privé de deux mètres cinquante centimètres et indivis ou mitoyen sur une largeur de un mètre cinquante centimètres avec M. Blin, au midi le boulevard.

Cette vente a été faite au prix de soixante et onze mille francs, payé comptant.

Pour l'exécution du contrat, les parties ont fait élection de domicile à Monaco, en l'étude de M° Carrière, notaire.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions d'hypothèque légale, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine d'être déchues de tous droits.

Une expédition dudit contrat a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco aujourd'hui même.

Monaco, le 22 janvier 1907.

Pour extrait : Signé : Eug. CARRIÈRE.

Etude de Mº Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat reçu par Mc Alexandre Exmin, docteur en droit, notaire à Monaco, le vingt-quatre novembre mil neuf cent six, dont une expédition, transcrite au Bureau des hypothèques de Monaco le dix décembre mil neuf cent six, volume 99, numéro 17, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même,

Monsieur Georges Longo, boulanger, et madame Marie Chierzi, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, quartier de la Colle Supérieure, ont acquis de :

Monsieur Pierre Louis Gougy, propriétaire, et madame Thaïs-Marie-Louise Huneau, son épouse, demeurant ensemble à La Turbie:

Une maison, située à Monaco, quartier de la Colle Supérieure, dans une rue dite rue Plati, nº 4, élevée d'un rez-de-chaussée et de trois étages, ensemble le terrain sur lequel elle est édifiée d'une contenance de deux cent dix-sept mètres carrés vingt-cinq décimètres carrés, cadastré sous partie du numéro 71 de la section A, confinant: au sud-est, à la rue dite rue Plati, où elle a le numéro 4; au sud-ouest, à un escalier public; au nord-est, à monsieur Dagnino, et au nord-ouest, à monsieur Antoniazzi.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de trente-deux mille cinq cents francs, ci 32,500 fr.

Pour l'execution de ce contrat, domicile a été élu par les parties à Monaco, en l'étude de Me Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront réquérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le vingt-denx janvier mil neuf cent sept.

Pour extrait. Signé: Alex. Eymin.

Etude de Mc Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte reçu par Me Alexandre Exmin, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le onze décembre mil neuf cent six, dont expédition, transcrite au Bureau des hypothèques de Monaco le douze décembre même mois, volume 99, n° 18, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même;

M. Etienne Ferraris, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Monaco, quartier des Bas-Moulins, a vendu

à M. Sylvestre Ferraris, son neveu, fabricant de carreaux en ciment, demeurant à Monaco, rue de la Colle.

Tous les droits successifs immobiliers, tant en fonds et

capitaux, qu'en fruits et revenus échus et à échoir, situés sur le territoire de la Principauté de Monaco, lui revenant, soit en pleine propriété, nue propriété ou usurfruit, dans la succession de Joseph-Baptiste Ferraris, son frère consanguin, en son vivant propriétaire, ancien entrepreneur de travaux publics, demeurant ci-devant à Monaco, et en dernier lieu à Craveggia (Italie) où il est décédé, intestat, le premier mars mil neuf cent six.

Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal de huit mille francs, ci 8.000 fr.

Pour l'exécution de cet acte, domicile a été élu, par les parties, à Monaco, en l'étude de Me Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur les droits cédés, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le vingt-deux janvier mil neuf cent sept.

Pour extrait: Signė: Alex. Eymin.

Etude de Me Charles Blanchy, huissier à Monaco 8, rue des Carmes.

VENTE APRÈS FAILLITE

Le jeudi 24 janvier 1907, à deux heures du soir, et jours suivants, dans un magasin situé maison Lorenzi, boulevard d'Italie, 14, à Monte Carlo, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des marchandises et matériel dépendant de la faillite François Giaume, boulanger, tels que comptoirs, balances, étagères, bascule, pâtes et conserves alimentaires, vins et liqueurs, cafés, sucre, chicorée, légumes secs, balais, bougies, savons, huiles, essences, planches, pétrins, pelles, charretons, char à banc et un cheval, etc. etc.

Au comptant. 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, Blanchy.

Étude de Me Charles Blanchy, huissier à Monaco 8, rue des Carmes

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le lundi 28 janvier 1907, à 9 heures du matin, et jours suivants, dans la salle de vente Cursi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une très grande quantité de livres anciens et modernes, de différents auteurs, dépendant de la succession de M. Saige, en son vivant archiviste de S. A. S. le Prince de Monaco, tels que : œuvres de Musset, Lafontaine, Zola, Dumas, Voltaire, Boileau, Lamartine, Balzac, Molière, Corneille, Bossuet; histoires de Monaco et ses Princes, histoires de France, d'Italie, d'Angleterre, de Grèce, et de nombreux ouvrages, notamment: Gil Blas, Voyages en Chine, Histoire du Christianisme, Histoires de Littérature romaine et française, Codes français, etc. etc.

Au comptant. 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de Me Charles Blanch .. hu ssier à Monaco 8, rue des Carmes

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi 30 janvier 1907, à deux heures du soir, dans un magasin situé 2, rue du Rocher, à la Condamine, Monaco, il sera procédé à la vente d'une quantité d'articles d'épicerie, comestibles et objets mobiliers, tels que: étagères, comptoirs, balances, bougies, conserves et pates alimentaires, légumes secs, balais, savons, faïence, verrerie, papier pliage, amoires à glace et à linge, commode, chaises, etc. etc.

Au comptant. 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

FONDS DE COMMERCE A VINDRI FONDS DE COMMERCE Boulangerie, Epicerie, Vins

à emporter, Pétrole, Bois et Charbons, exploité à MONTE CARLO, 14, boulevard d'Italie.

S'adresser à M. Cioco, syndic de la faillite François Giaume, à Monaco.

Tobon, huissier à Monaco, demande d'urgence un Clerc.

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES

Maison Colly-Joffredy

(ENTREPOT MONÉGASQUE DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)

21, Boulevard de l'Ouest - Téléphone 1-41

ON LIVRE A DOMICILE

Seul dépositaire de la Brasserie RUBENS

ASSURANCES CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION: Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE La C'• Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Cio d'assurances contre les ris-

Cie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur des pompiers. Polices spèc. individuelles contre accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précèdé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco:

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

Luxe et Utilité

GRAND BAZAR

Maison modėle

DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur breveté

de S. A. S. le Prince Albert de Monaco

Monte Carlo – Immeuble du Grand-Hôtel – Monte Carlo

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE. ARTICLES DE PARIS. MAROQUINERIE FINE. JOUETS.
ROULETTES ET TAPIS. PAPETERIE. Ombrelles. Cannes. Parapluies. Souvenirs de Monte Carlo. Parfumerie. Eventails. CRAVATES. CHEMISES DE SOIRÉE. ሕቅት ARTICLES DE MÉNAGE. ሕትት

Maison de Confiance. — Prix modérés.

English spoken. Man spricht Deutsch.

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis of 25. Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.



Usine à Beausoleil. – Magasin: Monte Carlo villa Paola, 25, bouley. du Nord

PARFUMERIE

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM BOTOS BERT NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. - Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES. Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

AMEUBLEMENTS & TENTURES Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest MONACO (Condamine)



d'Enfant



ations à forfait. — Réparations de Meubles Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Installations à forfait. -

Prix modérés.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur: Montée de la Rayana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1º voi. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2° vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix: 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Ber-

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 13 au 20 Janvier 1907.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Pust	Passagers.
Cannes	y. à vap. Emerald, angl.	Harris	Sur lest.
Villefranche	y. a vap. Jason, angl.	Paker	Id.
Nice	y. a vap. Walrus, angl.	Walford	Id.
Menton	y. à vap. Eothen, angl.	Blanchard	Id.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Rocca	March. div
Gênes	goel. Emilia, ital.	Guidi	Houille.
Cannes	b. Bon-Pêcheur, fr.	Gay	Sable.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Aune	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Ménardo	Id.

DÉPARTS du 13 au 20 Janvier

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gênes	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Pust	Passagers.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div
Id.	chal. Marseillais, fr.	Mattei	Sur lest
Bordighera	cutter Adelina, ital.	Malfatti	Id.
Cannes	b. Bon-Pècheur, fr.	Gay	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Id.
ld.	b. Virginie, fr.	Aune	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Ménardo	Id.

Imprimerie de Monaco — 1907